

Séquence 8 : Les lois de la Troisième République

Le XIXe siècle est jalonné d'avancées du système scolaire, qui concernent principalement le cycle primaire (le secondaire demeure très largement réservé à une élite). Les effectifs augmentent régulièrement, les créations d'écoles se multiplient, les écoles normales forment des instituteurs de plus en plus nombreux. La pensée pédagogique officielle fait le choix du mode simultané au détriment du mode mutuel. Les lois de la troisième République entament l'hégémonie de l'Église sur l'enseignement, tandis que prennent corps des théories éducatives se réclamant de l'Éducation nouvelle.

1) L'école selon la troisième République

Dans l'esprit républicain de la Troisième République, l'école serait un garant de la démocratie. En partie grâce à l'école et à l'enseignement, la Nation peut prendre véritablement corps, s'inscrivant chez l'enfant dès son plus jeune âge. Morale et instruction deviennent des éléments fondamentaux de la formation d'un futur républicain patriote. La fin du XIXe siècle, entérinant des avancées scolaires importantes survenues durant les décennies passées, va voir se généraliser un enseignement primaire dont les bases sont jetées par les lois des années 1880. Véritable référence pendant plusieurs décennies marquant esprits et cœurs, ce modèle donnera des signes de faiblesse durant le XXe siècle, sa position pédagogique, sa conception morale de l'enfant se voyant peu à peu bousculées par de nouvelles façons de vivre, de nouvelles conceptions de l'enfant et de la famille.

1-1) Le développement de l'école primaire

Se réclamant parfois d'idées émises durant la Révolution de 1789, Jules Ferry mais aussi nombre de ses collaborateurs vont se donner pour tâche de généraliser l'école primaire (le secondaire demeurera encore réservé à une élite ne représentant qu'une faible partie de la population), de construire un édifice scolaire solide, avec en amont un développement des écoles maternelles ainsi que des écoles normales pour disposer d'instituteurs mieux formés. Sous l'appellation de salles d'asile, l'accueil de la petite enfance avait déjà été pensé - bien qu'insuffisamment - depuis le début du siècle, et les premières écoles normales datent du premier tiers du XIXe siècle. D'autre part, le taux de scolarisation n'a cessé d'augmenter depuis la première moitié du même siècle, si bien que l'œuvre de Ferry ne part pas d'une table rase, comme il est souvent assez habituel de le penser (Lien 1). Si Ferry va donner une impulsion supplémentaire et décisive à l'édification de la scolarité élémentaire, il ne crée pas de toutes pièces un réseau scolaire, celui-ci s'est lentement et progressivement mis en place dans le pays, que ce soit sous la forme publique ou la forme privée. Les lois et l'action de Ferry sont prises dans une idéologie éducative qui dépasse de loin la seule pédagogie, elles reflètent une conception de la société, une certaine approche de la pacification sociale également.

1-2) Une école laïque

D'autre part, on le sait, l'École a longtemps été aux mains du clergé. Les

précédents réseaux d'écoles primaires, cela au moins depuis l'entreprise de Jean-Baptiste de la Salle et des Frères des Ecoles chrétiennes à la fin du XVIIIe siècle, répondaient globalement à la logique de l'Eglise, qui avait élaboré toute une pédagogie d'où a émergé la méthode simultanée qui sera d'ailleurs reprise en partie par les républicains. Pour le secondaire, l'emprise ecclésiastique était la même, on connaît l'importance des collèges jésuites ou oratoriens, qui dominaient très largement le paysage de l'enseignement secondaire avant la Révolution, et qui reprirent de l'importance sous la Restauration. Si la charité n'était pas la seule motivation de l'Eglise dans son action éducative - elle avait aussi naturellement ses stratégies évangélisatrices et purement religieuses - il va s'agir pour Ferry de rompre avec cette idée de charité, et signifier que l'Ecole est un droit, mieux, une obligation. Dans ces ambitions les plus enlevées, la Troisième République en ses débuts imaginera même que le primaire pourrait être le vrai premier degré d'un système d'instruction plus vaste pouvant ici et là rappeler les propositions d'un Condorcet durant la Révolution. Le primaire est vu principalement comme un début, une entrée en matière, même si le secondaire, on l'a dit, demeurera très minoritaire.

1-3) Les difficultés des débuts de la scolarisation

Le débat sur l'œuvre de Ferry est certes aujourd'hui largement ouvert, le personnage est discuté, ainsi que ses réalisations, qui s'étendent naturellement au-delà du scolaire proprement dit (le personnage avec son rôle incertain et trouble durant la Commune de Paris puis dans l'entreprise coloniale). L'école qu'il a mise en place ne paraît plus depuis longtemps aussi idéale qu'elle a pu apparaître, la statue et le mythe ont vacillé, ainsi que l'espérance en ces libertés, égalité et fraternité gravées sur les portiques des écoles. Tout cela paraît daté, au fil du XXe siècle, nombre de critiques historiques et sociologiques nous ont fait prendre conscience que cette école ne parvenait pas à donner de l'égalité, mais qu'au contraire il était plausible qu'elle vienne renforcer les inégalités sociales et culturelles, sauf pour quelques-uns parvenant à se tirer d'affaire. Sans perdre de vue ces remarques, on peut malgré tout considérer que la rupture réalisée par cette époque est considérable, incontournable. Dans le positif comme dans le négatif, elle va définir par sa puissance tout ce qui va suivre en matière d'enseignement et de scolarité au moins durant les deux premiers tiers du XXe siècle.

Malgré les avancées non négligeables réalisées par les ministères Guizot (1832) ou Victor Duruy (1863) en matière de scolarisation, l'école élémentaire n'est pas encore totalement affermie quand les Républicains arrivent au pouvoir (1879), des lois fondamentales doivent encore être promulguées, relatives à la laïcité, à l'obligation et à la gratuité, même si sur dernier point on trouve déjà ici et là des éléments de gratuité dans certaines communes.

Face au dessein républicain, le camp conservateur et l'Eglise vont se montrer des adversaires résolus, mobilisant des forces nombreuses se manifestant souvent avec virulence. Contrairement à la stratégie révolutionnaire du siècle précédent, et ne se situant pas dans une telle phase de perturbation historique, Ferry aura l'habileté politique d'avancer avec prudence, selon un certain opportunisme qui s'avérera à terme payant. En de nombreuses occasions il saura tempérer, revenir en arrière, détourner les obstacles plutôt que de chercher à les renverser quand il estimera la chose irréalisable. En ces sens, même si on lui connaît des défauts par ailleurs, Ferry fait preuve d'une habileté

manœuvrière indéniable.

En ce qui concerne l'enseignement privé par exemple, la liberté d'enseignement sera maintenue, et sera admis un enseignement privé à côté de l'enseignement public, ce qui sera d'ailleurs entériné par les républiques suivantes.

1-4) Un enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque

Les lois des années 1880 sont liées entre elles, au-delà de leur vote à peu près simultané. Si l'on veut un enseignement obligatoire, il est indispensable de le rendre gratuit, c'est une évidence. S'il est obligatoire, cela signifie que des élèves de différentes confessions devront cohabiter dans une même classe, ce qui entraîne la laïcité de l'école, mais également celle des programmes et des enseignants. Il est à noter que ces lois sont contemporaines d'autres, qui statuent sur les libertés essentielles, la liberté d'expression, le droit de réunion ou d'association. Les lois sur l'École sont prises dans ce mouvement. L'École doit l'accompagner, elle apparaît comme leur prolongement et leur complément logique. Il ne faut pas omettre de mentionner dans le même temps un développement économique très important, la nécessaire maîtrise d'une technique de plus en plus pointue rendant désormais indispensable des enseignements minimums pour chacun. Il faut encore ajouter encore le souvenir de la défaite désastreuse de 1870, encore récent, qui laisse toujours imaginer que la raison en fut en quelque sorte une supériorité allemande en partie fondée sur les bases d'une meilleure formation générale. Dans ce contexte général, la situation globale était mûre pour qu'advienne l'École telle qu'imaginée par les républicains.

2) Eglise et morale

L'Église mise de côté avec la mise à l'écart des congrégations enseignantes, laisse vacante la dimension moralisatrice, estimée si importante, fondamentale. Le ministère Ferry est républicain, mais le sentiment chrétien ne lui est pas totalement étranger, pas plus que l'idée d'un enseignement moral, qui viendrait se substituer à l'ancienne morale délivrée par les frères. En fait, la morale enseignée allait être celle de jadis, il ne s'agit pas d'un changement radical sur ce point (la question des "devoirs envers dieu", qui demeureront finalement dans les programmes est révélatrice sur ce point. Les devoirs envers Dieu recommandent au maître d'enseigner aux élèves "à ne pas prononcer à la légère le nom de Dieu", et "à obéir aux lois de Dieu telles que leur révèle leur conscience et leur raison"), mais sans doute s'agissait-il de l'enseigner différemment, sur de nouvelles bases répondant cette fois à l'idéal républicain. On enseigne dans les écoles normales aux futurs instituteurs "La liberté, le devoir, la responsabilité, les devoirs envers soi-même, les devoirs envers nos semblables, l'humanité, la famille", et ce seront ces idées qu'ils devront développer et transmettre dans leurs classes. D'où, par répercussion l'arrivée massive de l'instruction civique et des leçons de morale que l'instituteur écrira chaque matin au tableau d'une écriture irréprochable, et dont les élèves devront s'imprégner. Procéder de la sorte revient pour des historiens comme C. Niquet et C. Lelièvre, à chercher à toucher l'émotion, à trouver le moyen de faire naître une sensibilité républicaine en chacun en atteignant le cœur des élèves. Suivant cette lecture de l'œuvre de la Troisième République, si Condorcet souhaitait avant tout instruire en touchant l'esprit de manière à ce que chacun puisse se

dégager par la réflexion de ce qui pourrait l'enchaîner, l'entreprise républicaine cherchera à éduquer en touchant le cœur, et on sait qu'il est particulièrement difficile de raisonner sur ses affects. Mais dans le même temps, on remarque que pour un Emile Buisson, rédacteur du célèbre Dictionnaire de pédagogie, l'esprit critique est un élément essentiel parmi les missions de l'école " *Pour faire un républicain il faut prendre l'être humain, si petit, si humble qu'il soit, et lui donner l'idée qu'il peut penser par lui-même, qu'il ne doit obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité et non pas à la recevoir toute faite d'un maître, d'un directeur, d'un chef, quel qu'il soit, temporel ou spirituel* ". On sent qu'il est difficile de porter un jugement absolument définitif sur ce qui animait profondément l'ensemble des acteurs des lois scolaires de cette époque. Sans doute fut-ce une entreprise tiraillée en elle-même par diverses tendances, différents points de vue sur les valeurs et finalités éducatives et enseignantes, qui parvinrent cependant à trouver une certaine unité et complémentarité permettant une œuvre commune.

De fait, la rupture était consommée entre la république et l'Eglise, le pouvoir sur l'école et l'éducation changeait de mains. Cependant la bataille durera longtemps, même si de nos jours elle est terminée, si l'on excepte quelques instants où elle paraît resurgir en des circonstances particulières (les manifestations contre le projet Alain Savary par exemple). Mais les véritables enjeux sont souvent ailleurs, l'école publique est acquise aux esprits. Il faut noter tout de même que les parents vont être autorisés à donner un enseignement religieux à leurs enfants, et que même l'instituteur pourra lui-même délivrer cet enseignement le jeudi hors de l'école. Mais par l'instruction civique, c'est progressivement une pensée patriotique qui va venir remplacer une pensée religieuse, une autre forme de religiosité pourrait-on dire, qui trouvera ses martyrs historiques dans les manuels d'histoire sous les traits de Vercingétorix et des Gaulois ou encore des héros révolutionnaires.

3) Les maîtres et leur formation

On trouve déjà des écoles normales avant la Troisième République, elle se sont multipliées au fil du siècle dans de nombreux départements. Avec la scolarisation obligatoire, il est besoin de former des maîtres en grand nombre, et elles vont cette fois vraiment se généraliser, chaque département sera désormais tenu d'ouvrir une école normale de garçons et une école normale de filles. L'objectif sera de posséder à terme des personnels de l'enseignement public laïcs et normaliens (mais le mouvement sera plus lent pour les institutrices. Fautes d'institutrices en assez grand nombre, on sera un temps contraint de tolérer des religieuses). Pour compléter cet édifice, des écoles normales supérieures vont être ouvertes à Saint-Cloud pour les garçons et à Fontenay pour les filles. Les futurs enseignants des écoles normales y seront formés. De très nombreux normaliens seront issus de couches populaires, souvent par l'intermédiaire de l'enseignement primaire supérieur (EPS), qui avait été mis en place par Guizot et avait ensuite tombé en déshérence sans être véritablement dissous à la suite de la loi Falloux (1850). Ferry redonne de la vigueur à cet enseignement primaire supérieur, un vivier d'instituteurs devient ainsi disponible (Lien 2).

La rigidité et l'austérité de l'enseignement délivré pendant trois années dans les écoles normales répondent à l'idéal républicain, on les appellera à propos les " séminaires républicains ". Il s'agit de former un corps enseignant véritablement

convaincu de l'importance de sa mission. Comme un signe de l'austérité de ces séminaires, les normaliens portent une sorte d'uniforme de tissu noir, qui permettra à Péguy de les comparer aux Hussards noirs, comparaison visuelle et métaphorique souvent citée (Lien 3).

Effectivement, les instituteurs ainsi formés vont devenir dans leur ensemble des enseignants souvent convaincus de l'importance de leur mission, et ils seront d'efficaces propagandistes de la morale républicaine ainsi que de la pédagogie qui y est attachée. Leur morale est rude, mais elle cédera finalement peu à peu, et Brice Parain (1897-1970), philosophe et essayiste, écrira d'eux : " J'ai grandi parmi les maîtres d'école qui ont organisé la République dans les campagnes après l'affaire Dreyfus. Ils étaient bons, honnêtes mais ils exigeaient trop de l'homme autant que d'eux-mêmes (...). Leur morale n'a pas tenu, il y aurait fallu trop de sainteté (...). La guerre mit fin à leurs rêves. C'étaient des saints sans espérance ".

4) Les contenu et le projet de l'école élémentaire

On sait que le secondaire va continuer à être réservé à une part très minoritaire de la population. Il faudra attendre au moins la moitié du siècle suivant pour que l'Ecole devienne l'Ecole unique, chacun passant alors par le secondaire en ses différentes composantes. A l'époque dont nous traitons, avec les lois Ferry, chacun va pouvoir passer par le cycle élémentaire jusque 13 ans, et obtenir éventuellement le certificat d'études primaires (examen difficile dont l'idée est ancienne mais que les lois Ferry vont officialiser). Mais pour la plupart très grande majorité des enfants, la scolarité en restera là. Pour l'école élémentaire, le temps est donc limité durant lequel elle doit transmettre l'essentiel des savoirs et des valeurs que l'on juge nécessaire de transmettre, si bien que les programmes vont considérablement s'alourdir. En plus de la lecture, de l'écriture et des règles d'arithmétique, on va trouver dans les programmes de plus en plus de géographie, d'histoire, et on sait la place des leçons de morale et d'instruction civique, des leçons de choses, auxquelles il faut ajouter quelques notions scientifiques. Les manuels fleurissent, offrant à l'instituteur maint supports indispensables. Certains seront très célèbres, comme le manuel d'histoire d'Ernest Lavisse, qui feront de leurs auteurs des fondateurs et des pierres angulaires de la morale patriotique.

Entre autres choses, la dictée règne sur l'école élémentaire (Lien 4), et la technique de l'écriture y tient une place centrale. La dictée est aussi un moyen de faire entrer l'écolier dans la langue française, qui n'est pas encore pratiquée partout. La république va interdire le patois à l'école puisque. On s'était déjà aperçu en 1833 sous le ministère Guizot que la majeure partie des enfants ne comprenaient pas le français, et la situation demeure de ce point de vue préoccupante à la fin du siècle. L'entreprise d'élimination des patois est l'un des aspects sombres de l'œuvre de la Troisième République, qui y mettra un zèle particulier, allant jusqu'à exercer des brimades à l'égard des enfants continuant de le parler à l'école. Un auteur signale qu'en Bretagne, par exemple, on accroche un sabot au cou de l'élève contrevenant à la règle de l'expression en français, jusqu'au moment où il sera suspendu au cou d'un nouveau coupable. Les choses n'ont cependant pas été jusqu'à l'extinction de ces patois, et nous savons qu'aujourd'hui les langues régionales ont acquis une reconnaissance, y compris dans le système scolaire qui les enseigne ici et là.

5) L'école pour tous

Avec l'ensemble des lois portant sur le primaire entre 1880 et 1890 (sans oublier nombre d'autres lois portant sur l'école maternelle ou l'enseignement supérieur), les enfants vont être cette fois scolarisés presque totalement (soit environ 700.000 élèves supplémentaires qui ne l'étaient pas auparavant et on mesure les progrès accomplis avant la Troisième République : en 1872, 4.722.000 enfants étaient déjà scolarisés, soit dans le public soit dans le privé). Ces lois vont aussi avoir pour résultat que progressivement les classes vont être fréquentées plus régulièrement, la fuite des écoliers durant les périodes d'activités agricoles et rurales (moisson, vendanges et autres travaux) ayant tendance à diminuer.

Le prestige du certificat d'études ne va cesser de grandir, le détenir sera souvent considéré parmi les couches les plus populaires comme un signe de progression culturelle et même sociale d'une très grande importance (Lien 5). C'est le temps où le prestige de l'instituteur est lui aussi très marqué dans la conscience collective, malgré les difficultés d'ordre professionnelles et salariales, de l'ordre également de sa condition d'existence générale, ce que montrent très bien de nombreux travaux. Il faut pointer au passage que la création des premiers syndicats d'instituteurs n'ira pas de soi, et qu'elle n'aboutira qu'après une longue lutte marquée d'interdictions et de révocations. Mais, point d'importance dans ce tableau rapide, les congrégations qui depuis toujours avaient la haute main sur la scolarité sont éliminées du champ scolaire. Une série de textes successifs interdit d'enseignement tous les congréganistes, ce qui est l'un des préliminaires à la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui interviendra en 1905.

Cette école de Jules Ferry, nous l'avons dit, de par ses caractéristiques mêmes, très marquées par une époque, ne va pas tarder à entraîner des réactions, syndicales mais également pédagogiques, qui vont peu à peu la discuter, la mettre en question, tenter de la faire progresser. Le courant de l'éducation nouvelle ou un Célestin Freinet membre de cet édifice ferryste vont venir la penser différemment, lui apporter des éléments nouveaux (souvent par l'innovation pédagogique mais aussi par l'engagement politique), en autant d'expressions montrant que les temps ont changé, que cette façon de concevoir l'école, fixée en une époque très particulière, ne répond plus qu'avec retard et difficultés aux nouvelles exigences d'un monde en rapide évolution.

Bibliographie de la séquence 8

Albertini (P), (1992), *L'Ecole en France XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette

Duveau (G), (1957), *Les instituteurs*, Paris, Seuil

Galupeau (Y), (1992), *La France à l'école*, Paris, Gallimard

Lelièvre (C), (1994), *Histoire des institutions scolaires*, Paris, Nathan

Lelièvre (C), Nique (C), (1993), *La République n'éduquera plus, la fin du mythe*

Ferry, Paris, Plon

Prost (A), (1968), *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, A. Colin

Liens séquence 8

Séquence 8 : Liens 1 : Visuel : Statistique de l'instruction primaire 1817-1887 (Prost (A), (1968), *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, A. Colin, p. 108).

Séquence 8 : Liens 2 : Visuel : Lettre de Jules Ferry aux instituteurs 27 novembre 1883 (Galupeau (Y),(1992), *La France à l'école*, Paris, Gallimard, p. 130-131).

Séquence 8 : Liens 3 : Visuel : Charles Péguy en 1913 : Les instituteurs : les Hussards noirs (Albertini (P), (1992), *L'Ecole en France XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, p. 130).

Séquence 8 : Liens 4 : Visuel : La Dictée dans le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson in (Albertini (P), (1992), *L'Ecole en France XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, p.83).

Séquence 8 : Liens 5 : Visuel : matériel scolaire (Galupeau (Y),(1992), *La France à l'école*, Paris, Gallimard, p. 106-109).